

CONTRAT D'AVENIR 2021-2027

PROTOCOLE TERRITORIAL D'APPLICATION EN MATIÈRE D'OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET D'ÉQUIPEMENTS DE RECHERCHE

Entre :

- L'Etat, représenté par Monsieur Christophe MIRMAND, Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

Et

- La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentée par Monsieur Renaud MUSELIER, Président du Conseil régional, dûment habilité par délibération n° 22-179 du 29 avril 2022 ;

Préambule

Le 5 janvier 2021, le Premier Ministre, Jean Castex, et le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Renaud Muselier, ont signé le Contrat d'avenir Provence-Alpes-Côte d'Azur 2021-2027.

Ce Contrat repose sur douze priorités partagées entre l'Etat et la Région pour accompagner l'évolution en profondeur de notre modèle de développement économique, social, territorial et environnemental, pour la période du Contrat d'avenir Etat-Région 2021-2027. Il se fonde aussi sur le nécessaire et pressant effort conjoint de relance et de soutien à notre tissu économique et social, sur la période charnière 2021-2023.

La priorité III de ce contrat concerne l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. En effet, avec aujourd'hui plus de 50 000 emplois et 172 000 étudiants, qui seront les chercheurs, les professionnels hautement qualifiés et les créateurs d'entreprises innovantes de demain, ce secteur représente un atout majeur pour notre territoire.

Cette priorité, dotée d'un budget de 193 340 000 € réparti à parité entre Etat et Région, entend contribuer à relever plusieurs défis d'importance :

- contribuer à la réussite des étudiants sur l'ensemble du territoire régional ;
- conforter le niveau d'excellence de la recherche à l'échelle nationale et internationale ;
- soutenir l'innovation, levier de compétitivité de l'économie régionale.

Ainsi l'Etat et la Région se sont engagés à soutenir les projets de construction, de rénovation et d'amélioration des performances environnementales des campus sur les principaux sites universitaires pour les rendre plus attractifs, fonctionnels et durables et d'amplifier la construction de logements sociaux étudiants avec un objectif de doublement par rapport au Contrat de Plan 2015-2020 (soit 1300 nouveaux logements). Ils sont également engagés à favoriser une recherche d'excellence rayonnant sur les écosystèmes d'innovation régionaux en accompagnant le développement d'infrastructures de recherche ciblées sur les domaines différenciants de l'économie régionale (santé, transition environnementale et numérique).

Déterminés à assurer une mise en œuvre rapide de ce contrat, l'Etat et la Région ont souhaité élaborer des protocoles territoriaux d'application, en concertation avec les collectivités et les acteurs du territoire. Le premier d'entre eux, concernant la recherche et l'enseignement supérieur - volet vie étudiante, a été approuvé par délibération n° 21-157 du conseil régional en date du 23 avril 2021.

Le présent protocole concerne les opérations immobilières d'enseignement supérieur et les infrastructures de recherche.

Article 1 : Objet du Protocole

A l'issue des comités territoriaux tenus en présence des collectivités, l'Etat et la Région ont retenu une liste de 48 opérations structurantes relatives à des projets immobiliers d'enseignement supérieur et des infrastructures de recherche, à inscrire au titre de la priorité III du Contrat d'avenir 2021-2027.

Trois opérations reportées du CPER 2015-2020 sont également intégrées à cette liste.

Les intentions de cofinancement pour la réalisation de ces opérations représentent :

- Pour les opérations immobilières de l'enseignement supérieur (20 opérations) : 68 670 000 € (hors reports CPER 2015-2020) pour l'Etat et 52 280 000 € pour la Région,
- Pour les infrastructures de recherche (28 opérations) : 11 000 000 € pour l'Etat et 34 390 000 € pour la Région,

Par ailleurs, l'Etat consacrera 5 000 000 € à trois opérations immobilières de l'enseignement supérieur reportées du CPER 2015-2020, pour lesquelles la Région a déjà honoré ses engagements.

Soit un total de 171 340 000 € (84 670 000 € Etat et 86 670 000 € Région), répartis comme indiqué dans l'annexe au présent protocole.

En l'état des discussions avec les collectivités, deux listes de projets peuvent être établies et annexées au présent protocole:

- une liste de 40 « projets finalisés » dont les plans de financement sont bouclés (en tenant compte des financements FEDER attendus) et les conditions de réalisation réunies ,
- une seconde liste de 11 « projets en cours de finalisation » qui, à ce stade, ne réunissent pas ces conditions et restent en cours d'arbitrages définitifs.

Article 2 : Instruction des projets

Les projets relevant de la liste des projets finalisés du présent Protocole d'accord, devront être déposés pour instruction et engagement auprès des services de l'Etat et de la Région.

L'engagement de chaque projet sera réalisé sous réserve de la confirmation de son plan de financement, intégrant la participation des collectivités territoriales et des fonds européens (pour les projets répondant aux critères en vigueur), et, pour les projets d'enseignement supérieur, de la validation du dossier d'expertise par les services du Rectorat.

La prise en compte des dépenses éligibles s'effectue à compter de l'entrée en vigueur du présent protocole.

Article 3 : Comités territoriaux du Contrat d'avenir – priorité III enseignement supérieur recherche innovation

Afin d'assurer une dynamique de programmation, l'Etat et la Région organiseront chaque année des comités territoriaux du contrat d'avenir pour la priorité III enseignement supérieur-recherche-innovation pour les quatre sites de Aix Marseille, Avignon, Toulon et Nice Sophia Antipolis.

Ces comités, co-présidés par le conseiller régional spécial en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche et le recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation associeront les représentants des collectivités et les établissements porteurs de projet de chaque territoire.

Lors de ces comités, sera présenté un point d'avancement des projets par les opérateurs ainsi que des engagements financiers par les cofinanceurs.

Le comité territorial examinera, au vu des éléments complémentaires présentés, l'intégration de projets en cours de finalisation à la liste des projets finalisés.

En cas d'avis favorable, ces modifications seront proposées pour approbation par l'Etat et la Région par avenant au présent protocole.

Le cas échéant, des réajustements ou des redéploiements financiers pourront être envisagés.

Article 4 : Date d'effet du Protocole

Le présent protocole d'accord entrera en vigueur à compter de sa signature par l'ensemble des parties, et prendra fin au terme du Contrat d'avenir le 31 décembre 2027.

Article 5 : Règlement des litiges

Tout litige tenant à l'exécution du présent protocole relève de la compétence du tribunal administratif de Marseille.

Article 6 : Annexe

Sont annexées au présent protocole :

- la liste des projets finalisés
- la liste des projets en cours de finalisation

Fait à Marseille, le en deux exemplaires originaux.

23 JUIN 2022

Pour l'Etat
Le Préfet de région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pour la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Le Président



ANNEXE AU PROTOCOLE D'APPLICATION DU CONTRAT D'AVENIR 2021-2027 EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

1.1 Liste des projets finalisés (tenant compte des financements FEDER attendus)

Projets finalisés - Sites des Bouches du Rhône 1/2										
Etablissement porteur	Projets	Localisation	Coût total	Auto-financement	Intentions financement Etat	Intentions financement Région	Intention financement CD13	Intention financement AMPM	Intention financement Ville Marseille	
AMU	CE2M	Marseille	3 400 000 €	900 000 €	400 000 €	1 500 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	
AMU	Fair Open Edition	Marseille	900 000 €	375 000 €	150 000 €	150 000 €	225 000 €	0 €	0 €	
AMU	New-Pft	Marseille	2 500 000 €	600 000 €	320 000 €	1 000 000 €	130 000 €	250 000 €	200 000 €	
AMU	TEP-TDM corps-entier	Marseille	9 000 000 €	2 000 000 €	750 000 €	2 300 000 €	1 400 000 €	1 000 000 €	0 €	
AMU	Réhabilitation des locaux nécessaires à l'accueil des équipes du Centre de Recherche en Cancérologie de Marseille sur le site Timone	Marseille	3 100 000 €	0 €	0 €	180 000 €	420 000 €	2 500 000 €	0 €	
AMU	Création d'un campus basse énergie sur le campus Etoile	Marseille	6 000 000 €	500 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €	0 €	1 500 000 €	0 €	
AMU	ST Jérôme - Reprise de l'enveloppe des ailes 1 et 5 du TPR et restructuration des espaces internes de recherche	Marseille	39 500 000 €	6 500 000 €	14 000 000 €	12 000 000 €	0 €	1 000 000 €	6 000 000 €	
AMU	Création d'un pôle de formations paramédicales sur le site Nord de la Faculté des sciences médicales et paramédicales	Marseille	38 000 000 €	0 €	10 000 000 €	10 000 000 €	7 000 000 €	7 000 000 €	4 000 000 €	
AMU	Restructuration de l'ensemble de l'intérieur du bâtiment principal d'enseignement (Bât. 5) sur le site Saint Charles	Marseille	17 500 000 €	0 €	6 000 000 €	3 500 000 €	1 000 000 €	5 000 000 €	2 000 000 €	
AMU	Requalification et traitement énergétique des façades des bâtiments de l'IUT	Aix-en-Provence	3 200 000 €	0 €	2 000 000 €	700 000 €	0 €	500 000 €	0 €	

Projets finalisés - Sites des Bouches du Rhône 2/2										
Etablissement porteur	Projets	Localisation	Coût total	Auto-financement	Intentions cofinancement Etat	Intentions cofinancement Région	Intention cofinancement CD13	Intention cofinancement AMPM	Intention cofinancement Ville Marseille	
CEA	Cité des énergies - phase 8	St Paul-lez-Durance	1 420 000 €	200 000 €	200 000 €	500 000 €	320 000 €	200 000 €	-	
CEA	WiFi	St Paul-lez-Durance	9 990 000 €	1 998 000 €	500 000 €	2 000 000 €	1 000 000 €	2 000 000 €	-	
CNRS	Microvolt	Marseille	4 160 000 €	1 350 000 €	250 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	500 000 €	60 000 €	
CNRS	PRISM	Marseille	4 200 000 €	1 000 000 €	360 000 €	1 500 000 €	0 €	0 €	450 000 €	
INSERM	Cancer XXI	Marseille	3 315 000 €	100 000 €	400 000 €	700 000 €	350 000 €	350 000 €	150 000 €	
INSERM	Fight cancer 2	Marseille	2 700 000 €	500 000 €	0 €	1 000 000 €	700 000 €	200 000 €	300 000 €	
INSERM	Maladies rares	Marseille	4 458 500 €	100 000 €	550 000 €	500 000 €	0 €	500 000 €	150 000 €	
Fondation Méditerranée Infection	IHU	Marseille	8 000 000 €	601 000 €	300 000 €	2 600 000 €	100 000 €	100 000 €	300 000 €	
IRSN	CARAT	St Paul lez Durance	1 200 000 €	700 000 €	120 000 €	300 000 €	80 000 €	0 €	-	
Université G. EIFFEL	iSAFE-VH	Salon de Provence - Marseille	2 930 000 €	150 000 €	400 000 €	300 000 €	1 000 000 €	200 000 €	0 €	
ENSAM	HTU 4.0	Aix-en-Provence	2 500 000 €	1 300 000 €	200 000 €	120 000 €	380 000 €	500 000 €	-	
ENSAM	Halle Arts et Métiers	Aix-en-Provence	3 800 000 €	433 000 €	1 170 000 €	500 000 €	0 €	1 697 000 €	-	
Les Mines St Etienne	SPOT	Gardanne	2 988 000 €	200 000 €	1 300 000 €	300 000 €	188 000 €	1 000 000 €	-	
Sciences Po Aix	Aménagements structurants sur le site Espace Philippe Seguin : Bibliothèque universitaire et espaces étudiants	Aix-en-Provence	4 400 000 €	2 500 000 €	1 400 000 €	500 000 €	0 €	0 €	-	
ECM	Restructuration des espaces pédagogiques et de recherche	Marseille	11 700 000 €	1 000 000 €	3 700 000 €	2 000 000 €	0 €	4 000 000 €	1 000 000 €	

Projets finalisés – Sites du Vaucluse								
Etablissement porteur	Projets	Localisation	Coût total	Auto-financement	Intentions de cofinancement Etat	Intentions de cofinancement Région	Intentions de cofinancement CD84	Intentions de cofinancement Grand Avignon
Avignon Université	Création d'un bâtiment cœur de site pour le site Jean Henri Fabre	Avignon	11 000 000 €	2 000 000 €	4 400 000 €	3 300 000 €	1 300 000 €	Valorisation du terrain en cours de chiffrage

Projets finalisés – Sites des Alpes Maritimes									
Etablissement porteur	Projets	Localisation	Coût total	Auto-financement	Intentions de cofinancement Etat	Intentions de cofinancement Région	Intention de cofinancement CD06	Intention de cofinancement MNCA	Intention de cofinancement CASA
UCA	SuperRéso Valrose	Nice	2 500 000 €	400 000 €	250 000 €	1 300 000 €		0 €	-
INRAE	Plant BIO SERRES	Sophia-Antipolis	1 700 000 €	500 000 €	250 000 €	500 000 €			100 000 €
Sorbonne Université	Vieille Forge_Global WATERSEALAB (*)	Villefranche sur mer	1 671 200 €	460 000 €	230 000 €	230 000 €		0 €	-
Mines Paris Tech Sophia	MINES ParisTech à Sophia III	Sophia Antipolis	6 000 000 €	5 500 000 €	0 €	270 000 €			Mise à disposition du foncier

(*) Plan de financement du projet finalisé avec le plan de relance de l'Etat

Projets finalisés – Sites du Var								
Etablissement porteur	Projets	Localisation	Coût total	Auto-financement	Intentions de cofinancement Etat	Intentions de cofinancement Région	Intentions de cofinancement CD83	Intentions de cofinancement TPM
Université de Toulon	SEDOMAR	Toulon	375 000 €	100 000 €	70 000 €	150 000 €		55 000 €
Université de Toulon	Création d'un pôle enseignement supérieur au centre-ville de Toulon – Tranche 1	Toulon	6 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 500 000 €	Montant en attente de confirmation	1 000 000 €

Projets finalisés –interdépartementaux											
Etablissement porteur	Projets	Localisation	Coût total	Auto-financement	Intentions cofinancement Etat	Intentions cofinancement Région	Intentions cofinancement CD13	Intentions cofinancement CD 84	Intentions cofinancement AMPM	Intentions cofinancement TPM	Intentions cofinancement Ville Marseille
UCA	Metabolome	Marseille-Nice	2 775 000 €	293 000 €	300 000 €	1 900 000 €	0 €	-	0 €	-	0 €
INRAE	Phytoscope	Avignon Roquefort la Bédoule	7 755 000 €	2 530 000 €	600 000 €	1 500 000 €	500 000 €	600 000 €	250 000 €	-	-
IFREMER	Innov-Bio-med-change	La Seyne sur mer - Marseille	3 645 083 €	1 705 500 €	450 000 €	520 000 €	380 000 €	-	153 000 €	200 000 €	0 €
CNRS	Neumed	Marseille - La Seyne /mer	8 860 000 €	4 100 000 €	200 000 €	2 000 000 €	1 000 000 €	-	400 000 €	0 €	500 000 €
CNRS	Pertinence	Sophia Antipolis – Marseille	4 490 000 €	1 220 000 €	400 000 €	1 950 000 €	0 €	-	0 €	-	500 000 €

Reports Etat CPER 2015-2020					
	Etablissement porteur	Localisation	Coût total	Proposition d'intervention Etat	Rappel intervention Région
Développement des enseignements en sciences sur Montperrin et création d'un pôle de formation et recherche judiciaire	AMU	Marseille	7 500 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €
Mise à niveau des espaces du CMI Marseille Nord-Château Gombert	AMU	Marseille	1 000 000 €	200 000 €	0 €
IUT RENOV	Université de Toulon	La Garde	12 000 000 €	2 800 000 €	3 500 000 €

1.2 Liste des projets en cours de finalisation

Projets en cours de finalisation – Sites du Vaucluse									
Etablissement porteur	Projets	Localisation	Coût total	Auto-financement	Intentions cofinancement Etat	Intentions cofinancement Région	Intentions cofinancement CD 84	Intentions cofinancement Grand Avignon	
Avignon Université	Rénovation et transformation de la bibliothèque Universitaire du campus Hannah Arendt	Avignon	4 900 000 €	0 €	2 100 000 €	700 000 €	1 300 000 €		
ISARA	Implantation de l'école d'ingénieurs ISARA	Avignon	12 571 000 €	2 000 000 €	0 €	1 000 000 €	600 000 €		

Projets en cours de finalisation – Sites des Alpes Maritimes									
Etablissement porteur	Projets	Localisation	Coût total	Auto-financement	Intentions cofinancement Etat	Intentions cofinancement Région	Intentions cofinancement CD 06	Intentions cofinancement MNCA	Intentions cofinancement CASA
UCA	Construction du Campus Santé & Rénovation des laboratoires	Nice	32 600 000 €	2 000 000 €	10 870 000 €	9 000 000 €		6 800 000 €	-
UCA	Centre de diffusion Culture Scientifique et Développement Durable	Nice	3 000 000 €	0 €	2 000 000 €	0 €		0 €	-
UCA	University 2 : Campus Mont Gros	Nice	3 100 000 €	100 000 €	1 000 000 €	1 600 000 €		0 €	-
UCA	Micromag	Nice	1 740 000 €	422 000 €	200 000 €	900 000 €		0 €	-
OCA	University2	Nice	2 100 000 €	450 000 €	400 000 €	600 000 €		200 000 €	-
CNRS	Mario Sea	Villefranche-sur-mer	2 010 000 €	1 180 000 €	300 000 €	0 €		0 €	-

Projets en cours de finalisation – Sites du Var								
Etablissement porteur	Projets	Localisation	Coût total	Auto-financement	Intentions cofinancement Etat	Intentions cofinancement Région	Intentions cofinancement CD83	Intentions de cofinancement TPM
Université de Toulon	Eco- Campus	La Garde	14 000 000 €	1 000 000 €	5 500 000 €	3 000 000 €		2 000 000 €

Projets en cours de finalisation – Sites des Alpes de Haute Provence							
Etablissement porteur	Projets	Localisation	Coût total	Auto-financement	Intentions de cofinancement Etat	Intentions de cofinancement Région	Intentions de cofinancement CD04
CNRS	OHP Geo	St Michel l'Observatoire	2 310 000 €	415 000 €	180 000 €	600 000 €	

Projets en cours de finalisation – Interdépartementaux															
Etablissement porteur	Projets	Localisation	Coût total	Auto-financ'	Intentions cofinanc' Etat	Intentions cofinanc' Région	Intentions cofinanc' CD13	Intentions cofinanc' CD84	Intentions cofinanc' CD83	Intention cofinanc' CD06	Intention cofinanc' AMPM	Intention cofinanc' TPM	Intention cofinanc' MINCA	Intention cofinanc' CASA	Intention cofinanc' Ville Marseille
AMU	DataCenter SUD	Marseille Avignon Toulon Sophia Antipolis-Nice	31 750 000 €	3 100 000 €	2 500 000 €	7 000 000 €	500 000 €	50 000 €			1 000 000 €	0 €	0 €	0 €	1 000 000 €